

Date : Mardi 25 septembre 2018
Lieu : Club de bridge de St-Lambert
Heure : 11h15

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Christine Bourbeau préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. QUORUM

Le quorum correspond au nombre de personnes présentes.

3. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la LBM est formé des personnes suivantes, toutes étant bénévoles et n'ayant aucun intérêt financier dans les opérations de la Ligue :

Hugues Boisvert (Trésorier)
Christine Bourbeau (Présidente et secrétaire)
Linda Doucet (Administratrice)
Claude Girard (Administrateur)
Jacques Lafrance (Administrateur)
Louise Mascolo (Présidente des tournois et webmestre)
Denis Ouellette (Gérant d'affaires)

Des remerciements sont adressés à monsieur Jean Castonguay qui n'a pas renouvelé son mandat suite à 22 années de bénévolat pour la Ligue de bridge de Montréal.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée est proposée par Madame Louise Mascolo, appuyée par monsieur Hugues Boisvert et adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2017-2018

Christine Bourbeau résume les activités de la dernière année :

TOURNOIS : 1 tournoi Régional, 2 tournois de section, 4 tournois 0-199, 2 STAC, Équipes de 4 de la LBM, les finales du NAP et du GNT au nom du District 1 et le Championnat canadien, suivi d'un tournoi régional, pour la Fédération canadienne de bridge, ce qui implique :

- Recherche et négociation de locaux;
- Préparation du programme (qui requiert une bonne connaissance des événements et de nombreuses recherches);
- Préparation de la salle (placer les tables de jeu, assurer la propreté des tables, boîtes d'enchères et cartes de jeu);
- Préparation des mains;
- Embauche, formation et encadrement des caddies;
- Jumelage (qui débute plusieurs semaines avant le début d'un tournoi);
- Hospitalité (achat et distribution de la nourriture, hôte lors des hospitalités en soirée);
- Directeurs;
- Gestion des liquidités;
- Démontage de la salle (retour à l'entrepôt du matériel, prise d'inventaire).

PROMOTION : Activités ayant pour but de promouvoir le bridge :

- Journées portes ouvertes (5 clubs participants);
- Ateliers en bibliothèques (7 ateliers gratuits ont été offerts);
- Publicité (annonce sur Facebook, affiches et site web de la Ligue)
- Site internet (annonce des cours, des JPO et des ateliers, section Découvrir le bridge);
- Les bridgeurs sont les meilleurs ambassadeurs pour faire la promotion du bridge. À cet égard les règlements pour jouer au Mini-bridge (une approche simple ne requérant que quelques minutes d'explications), sont disponibles sur le site de la Ligue ;
<http://www.bridgemontreal.ca/fr/decouvrir-le-bridge/mini-bridge/>

AUTRES ACTIVITÉS : Dans le cours normal de ses opérations, la Ligue assume :

- Mise à jour du site internet (actualités, tournois, cours, etc.);
- Émission des Info-bridge sur une base régulière (pour informer les membres des activités et actualités);
- Gestion de la liste d'envoi et épuration au besoin afin de maintenir la gratuité de l'outil;
- Gestion de la page Facebook;
- Programme de parrainage;
- Cours de professeur de bridge;
- Reconnaissance (envers des joueurs s'étant démarqués);
- Traduction des nouveaux règlements (un travail exceptionnel de Louise Mascolo, hors du mandat de la Ligue);
- Nouveaux membres (chaque nouveau membre reçoit une lettre de bienvenue accompagnée d'une entrée gratuite pour chacun des tournois organisés par la Ligue);



- Membres temporaires (ces membres reçoivent une communication expliquant les avantages à transformer leur adhésion temporaire en une adhésion permanente dans un délai de 30 jours);
- Gestion des plaintes (et réponses aux nombreux commentaires reçus) ;
- Clubs (changement de gérance, non-renouvellement des sanctions, etc.);
- États financiers (préparation des états et respect des lois fiscales);
- Demandes d'aide (plusieurs demandes d'aide ou d'information sont reçues tout au long de l'année).

6. ENJEUX

- Recrutement de nouveaux joueurs (le nombre de membres est en constante diminution depuis de nombreuses années);
- Recrutement auprès des jeunes (à cet égard, il faudra profiter de la vitrine exceptionnelle offerte par la tenue du NABC en 2020 à Montréal. Toute personne intéressée à s'impliquer est priée de communiquer avec monsieur Jean-Pierre Bécotte) ;
- Locaux tournois (il est de plus en plus difficile de trouver des hôtels à prix abordable);
- FQJR (Fédération québécoise des jeux récréatifs, un organisme qui a fourni de nombreux services à la Ligue au cours des 20 dernières années et dont la subvention a été considérablement réduite, impliquant une charge de travail supplémentaire aux membres du CA);
- Bénévoles (une équipe de 7 personnes, aussi motivée soit-elle, doit être soutenue par d'autres bénévoles);
- Directeurs (la relève, entre autres, est une préoccupation, peu de directeurs résident sur le territoire de la Ligue).

7. MOTION À ÊTRE PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE

Aucune motion n'a été proposée.

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Hugues Boisvert présente le rapport annuel de l'exercice financier se terminant le 31 mai 2018 :

- Les états financiers sont révisés et approuvés par un comité dont les membres sont :
 - Jean La Traverse, ancien président de la Ligue et gestionnaire
 - Robert Morin, ancien administrateur de la Ligue et comptable retraité
 - Johane Frenette, Maître d'enseignement, département de sciences comptables HEC

Les honoraires d'une firme comptable sont ainsi évités, permettant une économie de plus de 5 000\$.

- Les états financiers sont disponibles sur le site de la Ligue durant quelques semaines suivant l'assemblée. Toute personne désireuse d'obtenir plus d'information est priée de communiquer avec le trésorier.
- L'exercice financier montre un profit de 4 930\$ comparativement à 6 934\$ pour l'exercice précédent.
- Les tournois en salle ont généré une perte de 6 645\$, comparativement à une perte de 2 412\$ en 2017;
- Les revenus de l'ACBL et les revenus de placement ont totalisés 23 033\$, comparativement à 31 586\$ pour l'exercice précédent;
- Les dépenses de publicité, les charges administratives et financières ont totalisées 11 459\$, comparativement à 22 240\$ pour l'exercice précédent;
- L'avoir des membres totalise 234 182\$ au 31 mai 2018.

Les chiffres comparatifs ont été ajustés en fonction d'un regroupement différent des dépenses.

Monsieur Denis Ouellette propose l'adoption des états financiers, proposition appuyée par madame Suzanne Faille et adoptée à l'unanimité.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les suggestions suivantes sont proposées :

- Approcher les clubs récréatifs;
- Envisager de diviser les événements d'un tournoi et de les tenir dans un club;
- Approcher les universités et CEGEP pour offrir des cours à coût moindre ou gratuits;
- Offrir aux non-membres de participer aux tournois sans surcharge, ce qui permettrait aux membres de jouer avec un non-membre;
- Communiquer la politique de « membre temporaire » de l'ACBL;
- Former les membres sur l'éthique au bridge.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Christine Bourbeau propose la levée de l'assemblée, proposition appuyée par Hugues Boisvert et adoptée à l'unanimité.

MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE

Hugues Boisvert

Normand Boulay

Christine Bourbeau

Jean Castonguay

Louise Daoust

Yolande Daoust

Linda Doucet

Suzanne Faille

Denis Fortier

Line Genois

Sylvie Labelle

Louise Mascolo

Suzanne Meunier

Francine Méthot-Pagé

Denyse Morin

Denis Ouellette

Richard Pagé

Pierre Richard

Fernand Vachon

Également présents :

Helen Carin

Maud Clément

Françoise Duguay

Benoit Perreault